

Atelier Canada-Corée de formation sur la vérification des forces conventionnellesLe 10 décembre 1992 n° 228

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada organisera un atelier spécial sur la vérification des forces conventionnelles, à l'intention d'officiers supérieurs de la République de Corée. «Le Canada se spécialise depuis de nombreuses années dans les techniques de vérification, a indiqué Mme McDougall. Je suis heureuse que nous puissions partager nos connaissances avec nos collègues de la Corée dans le cadre de la campagne que mène notre gouvernement pour prévenir l'accroissement excessif des armements conventionnels à l'échelle mondiale.»

Lancement officiel aux Nations Unies de l'Année internationale des populations autochtones Le 10 décembre 1992 n° 227

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, et ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord, a présenté aujourd'hui, au nom de tous les pays membres des Nations Unies la résolution commémorative sur l'Année internationale des populations autochtones. «L'Année internationale donne au Canada et à tous les coparrains l'occasion de participer aux efforts visant à promouvoir les valeurs, l'histoire et les aspirations des populations autochtones et à améliorer la coopération internationale au chapitre des droits de la personne,» a dit la ministre.

Le Canada lance un appel au calme en IndeLe 8 décembre 1992 n° 226

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a appuyé aujourd'hui les appels au calme lancés à toutes les parties au conflit d'Ayodhya, en Inde, et à la reprise de négociations pacifiques. «Les divergences d'opinion quant à l'emplacement de la mosquée à Ayodhya sont depuis quelque temps un sujet de discordes qui suscite de vives émotions, a déclaré Mme McDougall. Le Canada appuie les efforts du gouvernement indien pour que ce différend soit résolu par la négociation et l'entremise des tribunaux.»

Nomination d'une canadienne à un poste élevé au programme des Nations Unies pour l'EnvironnementLe 4 décembre 1992 n° 225

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, s'est dite aujourd'hui très heureuse qu'une Canadienne, Mme Elizabeth Dowdeswell, ait été nommée par le Secrétaire général des Nations Unies à la poste de directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Mme McDougall a invité l'Assemblée générale à approuver la décision du Secrétaire général.

Déclarations:

Aujourd'hui, le secteur pharmaceutique peut situer ses laboratoires de recherche n'importe où au monde. Pour le Canada, il s'agit à la fois d'une bonne occasion et d'une menace. Nous avons la réputation internationale d'avoir le meilleur système de soins de santé du monde. Le projet de loi C-91 (loi modifiant la Loi sur les brevets) est la pierre angulaire qui va montrer que le Canada peut devenir un intervenant majeur dans le secteur international des médicaments. Le temps est venu pour les personnes qui s'opposent au projet de loi C-91 de cesser toute distorsion des faits et que le Canada se joigne au reste du monde industrialisé en protégeant sa créativité et ses pouvoirs d'innovation. Il est temps que cette Chambre adopte cette législation.

Tiré de l'allocution de l'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, devant la Chambre des communes à l'occasion de la troisième lecture du projet de loi C-91 loi de 1992 modifiant la loi sur les brevets à Ottawa (Ontario), le 10 décembre 1992, n° 92/59, telle que prononcée).

Que le contingent canadien se retire ou non de Chypre, la responsabilité quant au règlement du différend incombe en définitive aux Chypriotes grecs et turcs. Or, alors que les dirigeants politiques chypriotes auraient dû mettre à profit l'ordre public instauré grâce aux bons offices de la mission de l'ONU, il appert que la présence de cette force leur a servi de prétexte pour reculer devant un choix difficile et un compromis indispensable à une coexistence pacifique. Alors que des mesures de maintien de la paix sont de plus en plus en demande dans le monde, nous devons jauger nos priorités et gérer nos ressources et contributions à bon escient. Le retrait de notre contingent ne signifie pas que les Nations Unies doivent mettre un terme à leur mission à Chypre. Cette question est du ressort du Secrétaire général, du Conseil de sécurité et des parties en cause. Plus de 4 000 soldats canadiens participent à des missions de paix, que ce soit au Cambodge ou en Bosnie, en Croatie, en Amérique centrale ou au Moyen-Orient, et le Canada sera toujours étroitement associé au maintien de la paix, tant aux yeux des Canadiens qu'aux yeux du reste du monde.

Tiré de l'allocution de l'honorable Mary Collins, ministre associée de la Défense au nom de l'honorable Barbara McDougall, Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures à la Chambre des communes concernant la participation du Canada à la mission de maintien de la paix à Chypre, à Ottawa (Ontario), le 11 décembre 1992, n° 92/60, sous réserve de modifications).

À venir

- 17-18 décembre 1992 : Réunion du Conseil des ministres Atlantique-Nord (Bruxelles)
- Janvier 1993 : Réunion ministérielle Canada-Mexique
- Février 1993 : Réunion des groupes de travail sur les réfugiés au Moyen-Orient (Oslo)
- 14-25 juin 1993 : Conférence mondiale sur les droits de la personne (Vienne)

Si vous voulez des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada au (613) 993-6435 ou sans frais au 1-800-267-8376. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction générale des communications sur le commerce et la politique étrangère.